

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 13486

présenté par

M. Le Fur, M. Aubert, Mme Valérie Boyer, M. Breton, M. Cornut-Gentile, Mme Dalloz,
M. Forissier, Mme Levy, M. Nury, M. Perrut, M. Quentin, M. Reda, M. Straumann, Mme Valentin
et M. Jean-Pierre Vigier

ARTICLE 13

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.